



En limite spatiale d'un complexe de commerces et de loisirs "Carré de Soie" à Vaulx-en-Velin

Sylvie Laroche

► To cite this version:

Sylvie Laroche. En limite spatiale d'un complexe de commerces et de loisirs "Carré de Soie" à Vaulx-en-Velin. Thibaud, Jean-Paul and Siret, Daniel. Ambiances en actes : actes du 2nd congrès international sur les ambiances = Ambiances in action : proceedings of the 2nd International congress on Ambiances,, Sep 2012, Montréal, France. , 2012. hal-00993739

HAL Id: hal-00993739

<https://hal.science/hal-00993739>

Submitted on 10 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



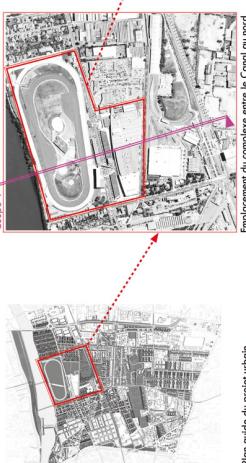
Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

EN LIMITÉ SPATIALE D'UN COMPLEXE D'COMMERCES ET DE COMMERCES «CARRÉ DE SOIE» A VAULX-EN-VELIN

Le territoire étudié : un complexe de commerces et de loisirs situé au cœur d'un projet urbain de grande ampleur à l'est de l'agglomération lyonnaise, « Carré de Soie ».

Les objectifs : - explorer les limites spatiales entre les différents milieux sensibles de la ville
- dégager des invariants dans l'analyse des dispositifs spatiaux étudiés
- élaboration de scénarios visant à repenser les formes architecturales et urbanaines du commerce.

La méthodologie : - entretiens avec les différents acteurs de l'urbanisme commercial avec les différents acteurs de l'urbanisme commercial en site sur des dispositifs spatiaux embâmeutaires de ce type de construction comme les entrées, les vitrines ou les toitures.



Emplacement du complexe entre le Canal au sud, le pôle multimodal au sud, (0,7 Km x 0,6 Km)

Plan guide du projet urbain (3,2 Km x 2,5 Km)

Canal de Jonage

Complexe de commerces et de loisirs (Carré de soie)

Commerce, parc de stationnement et un mail piéton à ciel ouvert

Complexe de commerces et de loisirs

Rue de la Pouurette (nations construites en 1925 et entre- pôts) 30 mètres

Hippodrome

Complexe de commerces et de loisirs tous les jours

Vue depuis l'Avenue (deux fois deux voies) qui passe au centre du complexe des commerces et de loisirs.

LIMITE MORCELÉE

: Un complexe composé de trois bâtiments et d'un contour invisible destiné par les ambiences sonores / Uniformité des matériaux utilisés pour l'ensemble du site / Permanence de certains signaux sonores et visuels / Trois milieux isolés du flux routier et des activités extérieures / Espaces insulaires exclusifs ou au contraire en surplomb.



Frontage de l'Avenue qui traverse le complexe de commerces et de loisirs.
En rouge l'espace réservé aux piétons.

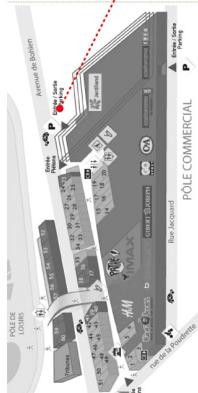


Traversée des trois parties du complexe en empruntant la passerelle :
1 : Vue sur le mail piéton à ciel ouvert entre les deux bâtiments du complexe
2 : Vue en direction du cinéma
3 : Vue en direction de l'hippodrome et ses restaurants
4 - 5 : Aménagements de l'intérieur de l'hippodrome (tribune, skatepark, ...)



Vue depuis la toiture du premier bâtiment du complexe :
Premier plan : l'entrepôt des transports en commun de l'agglomération lyonnaise
Second plan : château d'eau de l'ancienne usine de Soie (1900)
Dernier plan : construction d'immeubles de bureaux

Cheminement piéton à l'intérieur du complexe :
1 : Mail piéton avec les vitrines éteintes
2 : Structure lumineuse de la passerelle
3 : Corridor pour accéder au parc de stationnement



Emplacement du complexe entre le Canal au sud, le pôle multimodal au sud, (0,7 Km x 0,6 Km)

Complexes commerciaux

Rue de la Pouurette (nations construites en 1925 et entre- pôts) 30 mètres

Rue de la Pouurette (nations construites en 1925 et entre- pôts) 30 mètres

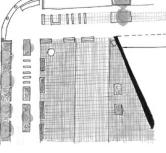
Pôle multimodal : 30 mètres

LIMITE INVASIVE

: Une rue rectiligne de 400 mètres qui relie le pôle multimodal à la zone de chalandise / Continuité de l'aménagement entre les espaces privés et publics / Ambiances véhiculées par les usagers / Continguité entre les pratiques du complexe de commerces et de loisirs et les usages du territoire existant.



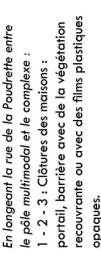
Détail de l'aménagement de la place devant le complexe :
Diversité des limites entre les espaces privés et publics (ligne d'arbres, bancs, jardinières,...)



Frontage de la rue de la Pouurette
Relation entre les passants et les maisons existantes.
En rouge l'espace réservé aux piétons.



Trajectoire à l'intérieur du mail piéton :
1 : Assise en bois au centre du mail,
2 : Animation de marionnettes
3 : Débords multiples des bûches
4 : Vue du mail depuis la place d'entrée



En longeant la rue de la Pourette entre le pôle multimodal et le complexe :
1 : Accès en bois au centre du mail,
2 : Clôtures des maisons : Portail, barrière avec de la végétation recouvrante ou avec des films plastiques opaques.
3 : Station de location de vélo, rue longeant



LIMITE INTERVIERTE

: Ouverture du complexe tous les jours jusqu'à minuit et demi / Traitement de l'éclairage artificiel des cheminement piétons par une structure lumineuse minimalistique / Vitrines et murs lumineux aux abords de l'Avenue / Corridor commercial semblable aux entrées de ville.



Relation entre les voitures, le mail lumineux et les commerces
Le concert et le hangar décoré de Venturi R. et al.



Pénétration entre les commerces et l'hippodrome :
1 : Toit à l'entrée du complexe
2 - 3 : Vue de chaque côté de la passerelle en direction de la pénétrante
4 - 5 : Vue de l'intérieur du complexe



LIMITE PÔLE

Frontage de l'Avenue qui traverse le complexe de commerces et de loisirs.
En rouge l'espace réservé aux piétons.



Détail de l'aménagement de la place devant le complexe :
1 : Asse en bois au centre du mail,
2 : Animation de marionnettes
3 : Débords multiples des bûches
4 : Vue du mail depuis la place d'entrée



Parcours devant l'entrée du complexe :
1 : Espace privé en direction du mail piéton et des commerces
2 : Aménagement privé - public
3 : Station de location de vélo, rue longeant

